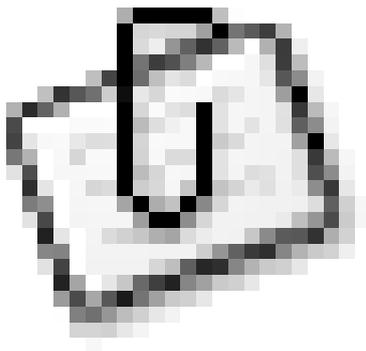


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3926>



Histoire des Arts : le SNES écrit au recteur

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Collège -



Publication date: jeudi 19 mai 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'épreuve d'histoire des arts pour le diplôme national du brevet des collèges ne recueille pas l'accord du SNES-FSU : nous étions favorables à un travail pluridisciplinaire évalué dans le cadre des disciplines impliquées.

Nous constatons que :

- Cette épreuve est surévaluée par rapport aux autres.
- Le cadrage national n'existe pas, ce qui crée de véritables disparités entre les collèges : dans certains, des travaux non réalisés en classe seront évalués ; dans certains collèges, des documents sont demandés aux élèves et pas dans d'autres.
- Certains enseignants sont convoqués dans les jurys sans avoir participé à l'enseignement de l'histoire des arts.

Pour l'immédiat, nous demandons :

- **Que les collègues membres des jurys soient volontaires, connaissant les thèmes abordés par les élèves, et qu'ils soient convoqués par le chef d'établissement.**
- Que les collègues, qui sont amenés à effectuer ce travail en plus de leurs cours, soient rémunérés à raison d'une HSE par heure d'interrogation.